



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 septembre 2019

n° 144-19 C

Objet : RS - Communication du rapport annuel 2018 établi par la société Transdev Chambéry

- date de convocation le 20 septembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-six septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Sonnaz, salle d'évolution, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 56

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel - Josette Rémy

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Pierre Duperier

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Jacqueline Rol

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Driss Bourida - de Christine Dioux à Christian Papegay - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Philippe Gamen à Xavier Dullin - de Sylvie Koska à Michel Dyen - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Jean-Pierre Ruffier à Françoise Marchand - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 16

Emmanuelle Andrevon - Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Françoise Bovier-Lapierre - Denis Callewaert - Jean-Pierre Coendoz - Nathalie Colin-Cocchi - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Marie-José Dussauge - Bernadette Laclais - Luc Meunier - Pierre Perez - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 26 septembre 2019

délibération n° 144-19 C

objet **RS - Communication du rapport annuel 2018 établi par la société Transdev Chambéry**

Josiane Beaud, vice-présidente chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que le Conseil communautaire du 25 novembre 2011 a approuvé la signature d'un contrat de délégation de service public (DSP) sous la forme d'une régie intéressée avec la société Transdev Chambéry pour l'exploitation et la gestion du réseau de transports urbains de l'agglomération chambérienne, qui a pris fin le 31 décembre 2018.

Conformément à l'article 13 du contrat de délégation de service public, le délégataire doit remettre à Grand Chambéry, avant le 1^{er} juin, le rapport prévu à l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales et dont le contenu est fixé à l'article R.1411-7 du même code.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport de synthèse, figurant en annexe et produit au vu des données communiquées par la société Transdev Chambéry.

Le rapport annuel complet est consultable à la direction des transports et des déplacements de Grand Chambéry.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu les articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 095-10 C du Conseil communautaire du 8 juillet 2010 portant sur le choix du mode de gestion du réseau de transports en commun de l'agglomération de Chambéry,

Vu la délibération n° 127-10 C du Conseil communautaire du 30 septembre 2010 portant sur le principe du recours à une délégation de service public sous forme d'une régie intéressée,

Vu la délibération n° 170-11 C du Conseil communautaire du 25 novembre 2011 portant choix du délégataire et approbation de la convention de délégation de service public pour le renouvellement du contrat de gestion du réseau de transports urbains sous la forme d'une régie intéressée et ses avenants,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Mustapha Hamadi ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : prend acte du rapport de synthèse 2018 de la société Transdev Chambéry.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 144-19 C

Objet de l'acte : RS - Communication du rapport annuel 2018 établi par la société Transdev Chambéry

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalité 6 - Autres

Date de l'acte : 26 septembre 2019

Annexe(s) : RA STAC 2018

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190926-lmc1H21967H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21967H1

Date de transmission en Préfecture : 27 septembre 2019

Date de réception en Préfecture : 27 septembre 2019